en revêtant la tunique du juste, se voilant la face devant ces incidents et affirmant qu'on ne le fera pas chanter. Cette attitude serait louable si elle était efficace mais rien dans les propos du ministre ne réussit à me convaincre de ses chances de réussite. Le nœud du problème réside dans l'intransigeance du ministre, intransigeance aussi rigide et aussi inflexible que celle du syndicat. Allégrement on obstrue, on bloque, on renverse des boîtes aux lettres, on passe devant celles-ci avec un signe moqueur de la main.

Une force irrésistible se heurte à un mur imprenable. Cela réglera-t-il les difficultés des citoyens de Montréal? A mon avis, le ministre, par ailleurs homme charmant à bien des égards, a autant de souplesse qu'un fossile. Il est pétrifié. Il est figé dans une position et ni le bon sens, ni la crise si évidente à Montréal ne parviennent à le faire bouger d'un pouce.

Le ministre ne cesse d'évoquer les outrages sans proposer de remède et tout le monde continue à patauger dans la fondrière que lui et son parti ont laissé se créer. Si nous examinons les difficultés du service postal depuis plus d'un an et demi—et je m'en tiendrai à ce problème particulier—nous découvrons un facteur constant. C'est l'intransigeance du ministre des Postes. Dès que son esprit se fixe sur quelque chose, c'est fini. Je ne crois pas qu'on puisse régler les problèmes syndicaux en se montrant intransigeant. Il faut avoir quelque souplesse. Je crois que le député de Notre-Dame-de-Grâce (M. Allmand) l'a fort bien indiqué dans sa question de vendredi le 13 lorsqu'il a dit:

Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre du Travail. Vu ce qu'il a fait sur la côte ouest et le bon travail qu'il a accompli l'an dernier, voudrait-il envisager d'offrir ses services et ceux de son ministère au ministre des Postes afin de régler le différend postal à Montréal?

Puis le hansard indique que des voix se sont exclamées: «Oh, oh!» Il y a eu beaucoup de députés ce jour-là, me semble-t-il, qui ont crié «Bravo!» Même si tout ce que signale le hansard est «Oh, oh!», je crois que bon nombre d'entre nous ont cru que ce serait une lueur au bout d'un tunnel noir et fort long, dans lequel le ministre des Postes nous a entraînés. D'avoir dégagé ces exemples peut rassurer sa conscience, mais cela ne rétablira pas la distribution du courrier à Montréal. Sa boutade de l'autre jour, quand il a dit que les Montréalais pourraient cesser d'écrire a provoqué une réplique méritée dans un éditorial de la Gazette de Montréal.

D'une part, il y a l'intransigeance du ministre et d'autre part, le sentiment des syndiqués tardive, qu'il était aussi de mon devoir de

Le ministre a beau essayer de se défendre qu'ils devraient pouvoir jouir d'une certaine sécurité. On nous a donné des exemples d'employés qui assuraient leur service depuis 43 ans. Si nous ne pouvons trouver le moyen d'assurer la sécurité de gens comme cela, il nous faut changer de métier.

> Personne de l'autre côté de la Chambre n'a pu nous dire si les syndiqués en cause et de tous grades n'appuieraient pas leurs chefs. On peut parler de harcèlement par les anti-grévistes et autres sujets de même acabit, mais je n'ai entendu aucune preuve concrète que cela se pratique. Le ministre parle peut-être d'un monstre Frankensteinien. Ces gens affirment qu'ils vont lutter jusqu'au bout et que ces incidents se produisent depuis longtemps. Cela doit être le cas, si quelqu'un peut travailler pendant 43 ans et se dévouer au service des Canadiens. Il n'y a qu'un moyen, me semble-t-il, de sortir de cette impasse. Cela ne peut se faire en prenant l'attitude que le ministre des Postes a prise ce soir. Il doit ou s'en remettre à un tierce personne pour poursuivre des négociations, ou le gouvernement devrait le limoger. Il n'y a pas d'autre solution. Il est évident qu'il ne peut résoudre le problème; aussi longtemps qu'il occupera ce poste, plus la situation s'aggravera.

• (10.50 p.m.)

[Français]

M. Marcel Roy (Laval): Monsieur l'Orateur, la présence ici, ce soir, de tous les députés libéraux de l'île de Montréal et des alentours est certainement une preuve que la situation dans laquelle la population de Montréal est actuellement plongée inquiète Parlement.

Je regrette que l'honorable député Sainte-Marie (M. Valade), qui a réclamé ce débat d'urgence, n'ait pas cru bon de demeurer à son siège pour entendre la réplique. Je suis d'avis qu'il n'a pas digéré le plat de résistance que lui a servi l'honorable ministre des Postes et des Communications (M. Kierans).

Je pense que l'honorable ministre aurait peut-être dû remercier l'honorable député de Sainte-Marie, qui lui a donné, grâce à ce débat d'urgence, la chance de réellement expliquer à la population la situation dans laquelle se trouve son ministère. Il s'agit d'un problème sérieux qui inquiète non seulement les 450 employés de G. Lapalme Inc., mais aussi toute la population du Montréal métropolitain.

A titre de député, j'ai pensé, malgré l'heure